



25 ANS APRÈS LE DÉCÈS DE MGR ROBERT SASTRE

Le diocèse de Lokossa célèbre la foi et l'héritage

P. 6-7



Photo /Diocèse de Lokossa

Les Sœurs Servantes de la Lumière du Christ en caravane avec l'effigie de leur fondateur, Mgr Robert Sastre, le mercredi 15 janvier 2025 à Lokossa

ICI ET AILLEURS

DIOCÈSE DE KANDI

Mgr Clet Fèliho en visite à la Maison d'Arrêt

P. 4

ARCHIDIOCÈSE DE PARAKOU

Célébration des 80 ans d'évangélisation

P. 5

POINT DE VUE

MANIPULATION DE LA SOUVERAINETÉ

Quel type d'éducation civique pour une citoyenneté éclairée ?

P. 10



CONFÉRENCE DE L'IAJP SUR LA VIABILISATION DES RÉGIONS DÉFAVORISÉES

Me Zakari Baba Body propose des pistes concrètes

L'Institut des artisans de justice et de paix (Iajp/Co) a lancé le jeudi 16 janvier dernier ses activités de l'année 2025 au Chant d'Oiseau. La conférence inaugurale a été animée par Me Zakari Baba Body devant un parterre de personnalités civiles et militaires. Elle a porté sur le thème : "Pour un développement durable et équilibré : L'urgence de viabiliser les régions défavorisées".

Florent HOUÉSSINON

Après les salutations d'usage et les bons vœux en ce mois de janvier, cette nouvelle série des activités de l'Institut des artisans de justice et de paix (Iajp/Co) a été introduite par le Père Arnaud Éric Aguénounon, Directeur de l'Institut. Dans ses propos liminaires, il a évoqué le contexte particulier de déroulement des activités et le thème principal retenu : *La bonne gouvernance comme fertilisant de souveraineté, de justice et de paix.* « Ce thème, qui est appelé à se décliner en thèmes trimestriels, est motivé d'une part par le désir de féconder cette année charnière précédant l'année 2026. D'autre part, ce thème est motivé par la dynamique pastorale du Pape François », déclare le Père Arnaud Éric Aguénounon. « À l'heure de la diabolisation, du fétichisme négatif, de la flagellation négative, de toute attaque contre l'Église, institution multiséculaire née de l'Esprit Saint, nous voulons débiter cette année par le thème : *Pour un développement viable et équilibré : L'urgence de viabiliser les régions défavorisées* », ajoute-



Photo / La Croix / Florent HOUÉSSINON

De la gauche vers la droite : Hugues Zogo (modérateur), Me Zakari Baba Body et Père Arnaud Éric Aguénounon

t-il.

Pour développer ce thème, Me Zakari Baba Body, ancien ministre des Relations avec les Institutions, s'appuie sur des données économiques publiées par l'Institut national de la statistique et de la démographie. « La moyenne de l'extrême pauvreté est de 47% au Bénin, et les régions qui battent le record sont l'Atacora, l'Alibori

et le Couffo (30%). 48% de la population dans les 4 régions du Nord est pauvre. Au niveau de l'inégalité de revenu et de richesse, l'Atacora et le Borgou sont à la traîne », relève-t-il. Selon lui, il faut mettre la pédale forte sur quatre facteurs : l'investissement dans les infrastructures de base, la formation et l'éducation pour l'autonomie, le renforcement de

l'accès à des financements adaptés et la promotion d'une agriculture durable et résiliente.

« Les initiatives de développement durable dans les régions défavorisées nécessitent des financements adaptés aux réalités endogènes en ce que ces financements doivent être flexibles et inclusifs. Il est essentiel de soutenir les projets à

petite échelle qui respectent les spécificités de chaque région à travers des mécanismes de micro-financement, des subventions locales et des partenariats publics-privés », déclare-t-il. Me Zakari Baba Body recommande de mettre à contribution la coopération internationale représentée au Bénin par l'Agence française de développement (Afd), la coopération allemande (Giz), la coopération suisse, etc. En clôturant les échanges, le Père Arnaud Éric Aguénounon a réitéré l'engagement de l'Iajp/Co à continuer de former tout l'homme. « Nous mettrons en place un nouveau volet de formation en Doctrine sociale de l'Église destinée aux acteurs et leaders politiques et un programme de recherche spécifique sur les questions socio-politiques contemporaines en Afrique », a-t-il rappelé tout en insistant sur le prochain rendez-vous prévu pour le 20 février 2025 et portant sur le même thème animé par une personnalité de la majorité présidentielle, une personnalité de l'opposition et une personnalité de la société civile.



ÉCOLOGIE Mon kit de survie

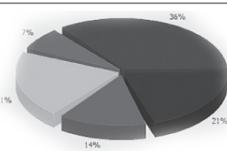
La mode vers une éthique environnementale responsable

Grand souci pour les professionnels de la mode de concilier exigences des consommateurs et réduction de leur empreinte environnementale. Chaque année, le secteur de la mode ne cesse de mettre sur le marché des modèles de différentes qualités avec des approches à vous couper le souffle. Les grandes marques de mode ne cessent d'inventer des modèles de plus en plus légers, avec un peu de fantaisie pour rendre les défilés attractifs et surréalistes. Avec les nouveaux designs, les secteurs d'activités de la mode ont le vent en poupe mais contribuent à la pollution de l'environnement d'un côté. De l'autre côté, les affaires sont florissantes parce que les défilés de mode attirent plusieurs milliers de personnes, des mannequins, des journalistes, des visiteurs, des fans et quelques curieux. Et les fashion weeks dans les grandes villes comme Milan, Paris et New York font gonfler les chiffres d'affaires tant des couturiers que des restaurateurs et des propriétaires d'hôtels.

Mais aujourd'hui, il faut reconnaître que la philosophie du secteur de luxe qui était focalisée sur l'esthétique et la rentabilité financière a évolué vers l'éthique du respect social et environnemental. Il y a une prise de conscience au niveau des consommateurs qui exigent des informations par rapport aux origines des matières premières. Cette prise de conscience permet de réduire d'une part la production à base d'engrais et d'intrants chimiques, et contribue aussi à la valorisation de la production bio.

Mais ce n'est pas une raison pour dormir sur nos lauriers. Nous devons poursuivre la lutte pour que les vieux démons ne resurgissent et ne nous emportent cette fois-ci vers des horizons bien obscurs. Parce qu'il y a encore des producteurs qui continuent la production chimique afin de toujours faire plus de profits que les autres. Le chemin est long mais les efforts consentis jusque-là sont encourageants, et nous devons travailler jusqu'à atteindre l'objectif final qui est la réduction de l'empreinte environnementale afin de laisser aux générations futures une planète vivable.

Père Bidossessi Aurel DOHOU



LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

3

Le Bénin dispose désormais d'une Politique nationale de financement du développement (Pnfd 2025-2033). Les ministres réunis en Conseil le 15 janvier dernier l'ont adoptée. L'élaboration du document répond à une démarche participative. « Le Bénin assure la mobilisation et l'utilisation optimales des ressources intérieures et extérieures pour le financement du développement durable ». Tel est l'objectif de la Pnfd d'ici 2033. Pour y arriver, trois orientations stratégiques sont définies. La première est relative à l'amélioration du système de financement intérieur. La deuxième a trait au renforcement des capacités organisationnelles et institutionnelles du système national de financement extérieur du développement. Enfin, la troisième orientation concerne l'amélioration de l'attractivité du pays. Par ailleurs, trois programmes vont être mis en évidence pour contribuer à l'atteinte des objectifs de la Pnfd. Ces programmes se rapportent, selon le communiqué du Conseil des ministres, au renforcement du système de mobilisation des recettes publiques ; à la diversification des sources de financement pour la croissance inclusive et durable, puis au renforcement de la gouvernance du financement du développement.

Une lecture croisée de l'initiative du Gouvernement porte la trame d'une préoccupation majeure : créer les conditions optimales pour un Bénin prospère de façon durable. Car les différents leviers qui permettent d'atteindre les Objectifs de développement durable (Odds) auraient été mis en place. Le Bénin a ainsi pris une belle option appréciable qui s'appuie sur trois orientations stratégiques. Soit ! Mais les orientations stratégiques sont pour l'instant assez théoriques. Dès lors, dans la mise en œuvre, on se demande bien comment répondre aux questions sur la fiabilité. Certes, on ne peut pas faire des omelettes sans casser des œufs. Mais le Gouvernement doit veiller aussi à ce que la Pnfd n'étouffe davantage les populations durant l'opérationnalisation.

Smith



ATTAQUES TERRORISTES RÉPÉTÉES AUX CONSÉQUENCES DOULOUREUSES

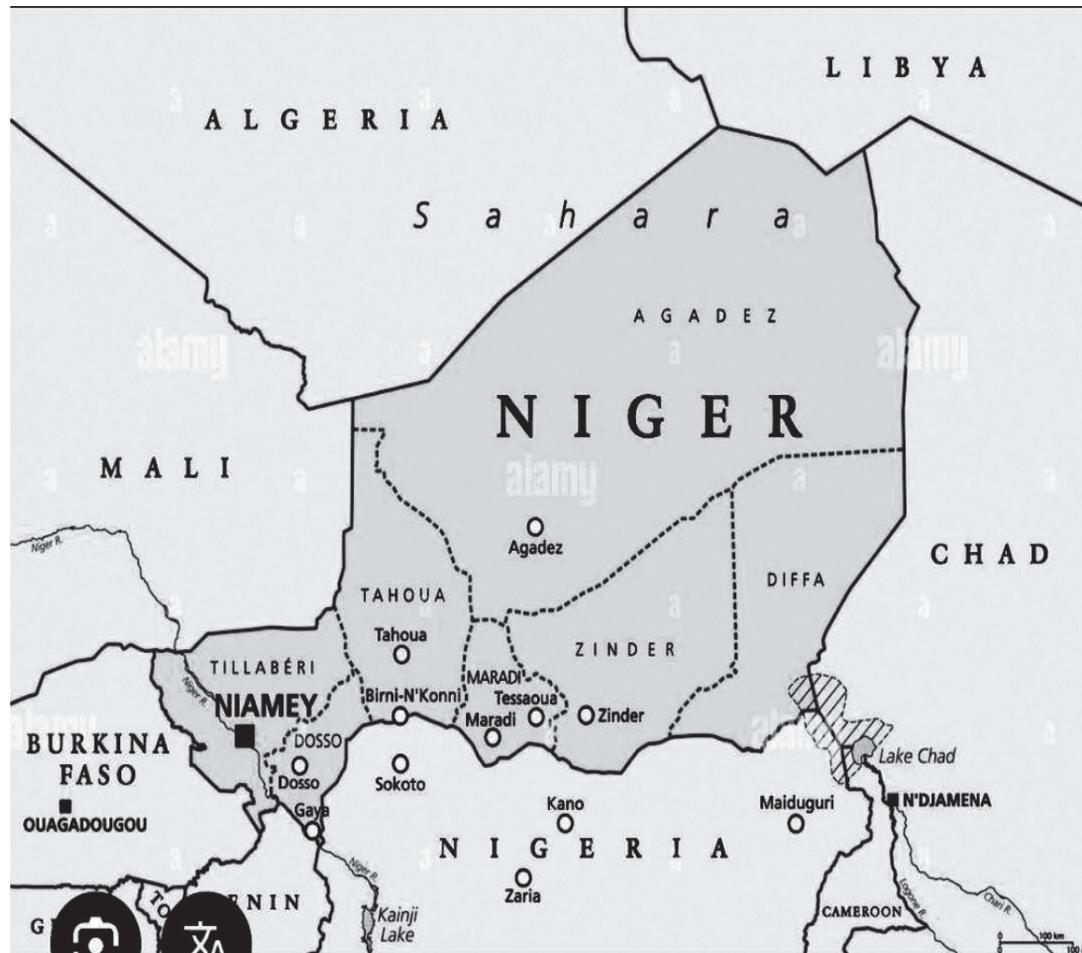
Le Bénin, le Niger et le Burkina Faso condamnés à la collaboration

Trois semaines après l'attaque terroriste qui a coûté la vie à une trentaine de soldats béninois au Nord du pays, les commentaires continuent. Mais l'essentiel est de rechercher une synergie d'action entre tous les pays concernés, notamment le Bénin, le Niger et le Burkina Faso pour arrêter la saignée.

Alain SESSOU

Une trentaine de soldats abattus dans la soirée du jeudi 8 janvier 2025 par des terroristes au point triple au Nord (une partie où les trois pays, le Bénin, le Niger et le Burkina Faso se rencontrent). Une première dans l'histoire des attaques terroristes avec de nombreuses victimes depuis que le pays a été cité dans un attentat terroriste le 7 janvier 2011. Cette attaque est intervenue dans un contexte de relations troubles entre le Bénin et Niger. D'autant que depuis plusieurs mois, les autorités nigériennes n'ont cessé d'accuser le Bénin d'être de connivence avec la France pour déstabiliser leur pays. Peu avant l'attaque perpétrée par les terroristes dans la soirée du 8 au petit matin du 9 janvier 2025, dans une interview accordée à une chaîne de télévision locale nigérienne, le Général Abdourahmane Tiani a réitéré de graves accusations contre le Bénin. « Il y a des centres d'instruction de terroristes au sein du Parc W, côté Bénin animés par les forces spéciales françaises qui sont à Porga », a-t-il déclaré. Puis il a enchaîné : « Vous marchez 315° sur 2 Kms tout au plus, vous tomberez sur leur position à partir de Porga, que ce soit dans la Pendjari. Les autorités du Nigeria sont au courant ».

Des accusations rejetées en bloc par le Gouvernement béninois. Lors d'une conférence de presse le 17 janvier 2025, le Secrétaire général adjoint du Gouvernement, porte-parole du Gouvernement, Wilfried Léandre Hounbédji qualifie ces accusations de farfelues. Car selon lui, aucune des indications données par le Général Tiani ne tombe sur le territoire béninois. En clair, les accusations des autorités nigériennes ne sont pas fondées. Dans cet imbroglio, les terroristes font encore parler d'eux quelques jours plus tard en tuant au Burkina Faso 18 soldats. Peu de temps après, 4 conducteurs de camions de



nationalité marocaine enlevés par les terroristes sont portés disparus.

Intégrer les données régionales basées sur l'entraide

La situation appelle deux observations. La première est le nœud gordien d'accusations de bases militaires qu'abriterait le Bénin et gardées par des militaires français qui y entraîneraient des terroristes. Ce que démentent les autorités béninoises. Elles reconnaissent l'accord de coopération militaire avec la France, mais affirment qu'il n'y a pas de bases militaires, d'autant qu'elles n'auraient aucun accord de défense avec quelque pays que ce soit, encore moins avec la France. Ceci étant, l'accusation du Niger manque quelque peu de pertinence. En effet, si le Bénin n'a pas toutes les expertises qu'il lui faut pour affronter les terroristes, on ne peut pas lui dénier le droit de recourir à des militaires spécialistes pour repousser le mal du territoire. Dans ce combat, qu'importe le

pays ! La France, les Usa ou d'autres partenaires peuvent être sollicités. La preuve, c'est que le Niger, après avoir renvoyé les militaires français et américains, a dû recourir à des soldats russes avec lesquels des accords de défense auraient été conclus.

La deuxième observation, pendant que le Bénin et le Niger s'enlisent dans des querelles inutiles, les terroristes affinent leurs stratégies en s'appuyant sur la vulnérabilité du Burkina Faso où une grande partie du territoire échapperait au contrôle des autorités. Dès lors, la longue frontière que le pays des hommes intègres partage avec le Niger et une partie Nord du Bénin sont devenues les zones de prédilection des terroristes, qui jouissent d'une liberté de mouvement.

En vérité, dans cette crise aux conséquences douloureuses qui oppose surtout le Bénin au Niger, les principaux acteurs font du surplace. La victoire sur les terroristes, tout au moins dans le point triple qui est une sorte de point d'intercession

entre le Bénin, le Niger et le Burkina Faso, passe par une synergie d'action entre les trois pays. À moins que, comme le soutiennent certains observateurs, les positions de Tiani et d'Ibrahim Traoré soient des prétextes pour s'éterniser au pouvoir. Dans ce cas, demain n'est pas la fin du terrorisme au Sahel. Toutefois, le ministre de la Défense nigérien le Général Salifou Mody a annoncé le mardi 21 janvier dernier la création imminente d'une force armée unie de 5.000 hommes pour combattre le terrorisme au sein des pays de l'Aés. Belle initiative ! Mais là encore, elle ne pourra vraiment prospérer à l'opérationnalisation en occultant la collaboration avec d'autres armées de la sous-région comme le Nigeria, l'Algérie, le Tchad, la Libye... Car que ce soit au Mali, au Niger ou au Burkina Faso, les foyers de tensions terroristes sont nombreux avec plusieurs variantes. D'où la nécessité d'intégrer les données régionales basées sur l'entraide réciproque.

ÉDITORIAL

Michaël S. GOMÉ

Troisième mandat inconstitutionnel !

Ses partisans et certains de ses proches collaborateurs n'en sont pas encore convaincus. Ils récusent que ce mandat du Président Patrice Talon est bel et bien le second et le dernier. Malgré l'inscription à l'article 42 nouveau de la Constitution en vigueur que, « en aucun cas, nul ne peut, de sa vie, exercer plus de deux mandats de Président de la République », certains courtisans du palais de la Marina s'affichent clairement comme des irréductibles, prêts au chaos constitutionnel.

Faits curieux ! Le ballon d'essai est souvent lancé en début ou en fin d'année et rencontre chaque fois la ferme opposition du peuple qui manifeste son indignation à l'endroit des artilleurs. De fait, le 22 décembre 2023, le Président de l'Assemblée nationale avait émis une idée suggérant une deuxième révision de la Constitution dans une refonte totale de tout le système. Mais la sortie du Président Talon après la sienne, le 8 février 2024, pour éteindre le feu et rassurer les Béninois de son rejet d'un troisième mandat inconstitutionnel, n'a visiblement pas convaincu ses propres partisans. Nous voici une année après, avec Wilfried Léandre Hounbédji, porte-parole du Gouvernement, occupé à son tour à dégonfler de nouveaux ballons d'essai, non sans peine.

Il est à craindre, au regard de ce qui précède, que les récidivistes reprennent du service à la fin de l'année en cours ou au début de l'année électorale 2026. Il est alors souhaitable que le président Patrice Talon commence par convaincre, au prime abord, ses laudateurs de sa sincérité à s'en tenir au respect de l'ordre constitutionnel et les y résoudre. En outre, l'expérience dans l'enceinte politique prouve à suffisance que la plupart parmi eux réussissent toujours à se faire une place au soleil. Usant à chaque fois d'astuces, ils ne s'en privent guère pour demeurer dans la mouvance, quel que soit le régime. Ils ne devraient donc pas, par peur du lendemain, créer la psychose dans le pays. Ni les oracles, ni les sophistes, ni les courtisans ne doivent être sujets ou acteurs de troubles à l'ordre public. À un an des consultations électorales, le peuple a plus besoin d'apprécier les potentiels candidats aux différentes élections à l'œuvre dans les arènes et fora, que de surveiller les pyromanes avérés, prêts à défoncer la Constitution au gré de leurs intérêts personnels ou partisans.



DIOCÈSE DE KANDI

Mgr Clet Fèliho en visite à la Maison d'Arrêt

Denis KOCOU
CORRESPONDANT

Alors que le Pape François était à la prison de Rebibbia près de Rome pour l'ouverture de « la Porte Sainte », le 26 décembre 2024, Mgr Clet Fèliho, évêque de Kandi, était au même moment à la Maison d'Arrêt de Kandi pour célébrer Noël avec les pensionnaires de ce lieu de détention.

C'est l'une des activités phares de cette fin d'année à l'Aumônerie des prisons dans le diocèse de Kandi : célébrer Noël avec ceux qui sont retenus dans les liens de la prison civile de Kandi. Sous la houlette du pasteur du diocèse, toutes les paroisses ont été mises à contribution ainsi que les âmes de bonne volonté pour procurer de la joie à ces hommes, femmes et enfants privés de liberté.

À 9h30, c'est le chef Kokouvi Sessou, surveillant adjoint de la Maison avec ses collègues et l'Aumônier, le Père Denis Kocou, qui accueillent Mgr Clet Fèliho et sa délégation. Après un bref temps d'échange avec le commissaire Tassoudi, Directeur du Centre, l'évêque a pu accéder à la cour intérieure de la Maison d'Arrêt où l'attendait une centaine de



Les visiteurs prennent une photo souvenir avec les responsables de la prison civile de Kandi

détenus pour la messe. Dans son homélie, le prélat a exprimé son désir de s'adresser à chacun d'eux dans sa propre langue, mais qu'il préférerait leur parler la langue universelle que tout le monde peut comprendre, qui est celle de

l'amour. En effet, c'est l'amour qui a conduit ses pas et ceux des prêtres, religieux et religieuses qui l'accompagnent en ces lieux. C'est cet amour qui est manifesté par Dieu à l'endroit des hommes à travers le don de son Fils Unique

venu dans notre monde la nuit de Noël. Pour le pasteur du diocèse, il revient à chacun d'accueillir cet amour et de faire l'effort d'en vivre à la manière de Saint Étienne, dont l'Église fait mémoire le 26 décembre. Ce dernier a imité

son Seigneur jusqu'à pardonner à ses bourreaux. Il a prié le Dieu de miséricorde devant qui les secrets des cœurs sont découverts, Lui qui reconnaît le juste et peut rendre juste le coupable, accorder la patience, la grâce de la conversion et l'espérance à chacun des locataires de la prison pour que, dès que possible, chacun puisse retourner chez lui, entendu que la prison n'est pas un endroit où il faut définitivement fixer sa demeure. Il a, pour finir, remercié les responsables de la Maison et tout le personnel en les recommandant à la protection maternelle de Marie.

Le porte-parole des détenus a exprimé sa joie et celle de ses frères et sœurs d'accueillir l'évêque pour la célébration de la messe qui leur faisait cruellement défaut, et a manifesté son désir d'une nouvelle célébration dans un délai plus court. Ce à quoi l'évêque a répondu en affirmant que l'Église pense toujours à eux et qu'elle est prête à exercer ce ministère d'accompagnement, pourvu que les goulots d'étranglement soient levés. Car il a fallu une autorisation spéciale avant de célébrer la messe. Après la célébration, l'Aumônerie a partagé un repas de fête, et offert des vivres, des vêtements et des médicaments à la Maison. C'était l'occasion pour certains prisonniers de se confesser.

Photo / La Croix / Denis KOCOU

DIOCÈSE DE KANDI

Installation du groupe de prière les "Amis de Saint Michel"

Denis KOCOU
CORRESPONDANT

Du vendredi 20 au samedi 21 décembre 2024, le groupe de prière les "Amis de Saint Michel" a effectué un pèlerinage dans le diocèse de Kandi. Cela s'est déroulé à la paroisse Notre-Dame de la Nativité de Gogounou. Cette sortie a été marquée par l'installation officielle du groupe dans le diocèse par Mgr Clet Fèliho, Ordinaire du lieu.

Un convoi d'une demi-dizaine de bus s'est immobilisé devant la paroisse Notre-Dame de la Nativité de Gogounou, suscitant la curiosité des habitants. Ces longs bus transportaient les Amis de Saint Michel Archange qui étaient venus de presque tous les diocèses du Bénin. Ils ont été accueillis, le 20 décembre 2024,

à leur descente par une troupe folklorique de danse traditionnelle Batombou de la paroisse. Après un court instant pour reprendre du souffle, l'eucharistie inaugurale du pèlerinage a été célébrée. Les pèlerins enchaînent à l'issue de la messe avec la prière dénommée "La nuit des Archanges" qui les conduit au petit matin du samedi 21 décembre 2024.

À 10h, une autre célébration eucharistique est cette fois-ci présidée par Mgr Clet Fèliho, évêque de Kandi. Il a exprimé sa reconnaissance à ce groupe de prière qui a osé braver la distance, voire l'insécurité pour venir dans son diocèse. Appréciant à sa juste valeur cet acte de foi, l'évêque a encouragé les pèlerins à être fiers de ce qu'ils sont et à poursuivre la mission qui est la leur quelles que soient les difficultés. Il a enfin exhorté les uns et les autres à prendre exemple sur la Vierge Marie qui s'était mise en route



Les membres du groupe de prière les "Amis de Saint Michel" en photo avec Mgr Clet Fèliho

rapidement pour aller servir sa cousine Elisabeth.

L'un des grands moments de la célébration a été l'offrande pour soutenir les prêtres du diocèse dans l'œuvre d'évangélisation. La fin de la célébration a été marquée par l'allocation d'installation

solennelle du groupe de prière dans l'Église particulière de Kandi. Ils sont déjà présents sur 4 paroisses. Ambroise Houézé, président fondateur du groupe Amis de Saint Michel, a exprimé toute sa joie de voir le groupe prendre racine dans le septentrion.

Confirmant la présence du groupe dans son diocèse, Mgr Fèliho a officiellement présenté à l'assemblée son Aumônier diocésain : le Père Denis Kocou. Ce pèlerinage a été à la fois un acte de foi et d'amour vécu avec ferveur.

Photo / La Croix / Denis KOCOU



ARCHIDIOCÈSE DE PARAKOU

Célébration des 80 ans d'évangélisation

Cyril AGBATAN
CORRESPONDANT

Le peuple de Dieu qui est à Parakou a vécu un temps fort de prière et de bénédiction autour de Mgr Pascal N'Koué, du vendredi 10 au dimanche 12 janvier 2025. Le jubilé des 25 ans du Sanctuaire Eucharistique, les 80 ans d'évangélisation continue du diocèse et l'ouverture de l'Année Sainte 2025 sont les événements qui les ont réunis au Sanctuaire marial Notre-Dame de Komigüéa, Reine des Familles.

Mgr Pascal N'Koué, Archevêque de Parakou, en présence d'une grande foule composée de prêtres et laïcs, a présidé la célébration eucharistique marquant la clôture du jubilé des 25 ans du sanctuaire Eucharistique du Christ Rédempteur de l'Homme. Il a au cours de cette messe, procédé à l'ouverture de l'Année Sainte 2025 dans le diocèse de Parakou. Dans son homélie, le prélat a expliqué que l'Année Sainte placée sous l'espérance est consacrée à la libération de tout ce qui nous emprisonne. Selon Mgr N'Koué, chacun de nous a besoin de la libération du péché et des cœurs.



Photo / La Croix / Cyril AGBATAN

Procession de sortie des prêtres et évêques à la fin de la messe

Pour cela, il est impératif de nous tourner vers la croix, espérance unique, pour pardonner. Car « un chrétien qui ne pardonne pas est un monstre à trois têtes ». « Il met les autres en prison et se met en prison lui-même », précise-t-il.

"Komigüéa Days"

Du vendredi 10 au dimanche 12 janvier 2025, les "Komigüéa Days" ont fait l'objet d'un grand rassemblement au sanctuaire marial Notre-Dame de Komigüéa, Reine

des Familles. La messe pontificale des 80 ans d'évangélisation continue du diocèse a été présidée, le dimanche, par Mgr Pascal N'Koué, avec la concélébration de Mgr Antoine Sabi Bio, Evêque de Natitingou et de plusieurs prêtres.

À l'entame de son homélie, Mgr N'Koué a rendu grâce à Dieu pour les trois jubilés qu'il offre au diocèse en vue de célébrer Marie, et pour ce que nous sommes selon la volonté du Tout-Puissant qui nous a sortis de la foule des païens.

En effet, « le baptême nous fait entrer dans l'assemblée des enfants de Dieu », comme l'a rappelé l'Archevêque qui a invité chaque chrétien à prendre son baptême au sérieux. « Le baptême est une purification, une transformation intérieure. Celui qui est baptisé est baptisé pour toujours. Revalorisons notre baptême », martèle-t-il. Cet insondable don du baptême nous fait réaliser la foi que rien n'est impossible à Dieu et vivre comme la Vierge Marie, « heureux, joyeux,

enthousiasmés dans le Seigneur ». Voilà pourquoi, de plus en plus, « il faut que nous déconstruions ce qui rend notre tête malade », et savoir que nous n'avons pas à nous sentir complexés. Le prélat a terminé ses propos en lançant un appel à la gratitude envers Dieu. « Apprenons à remercier Dieu pour ce que nous sommes grâce à lui qui est riche en créativité », sans oublier d'être miséricordieux en pardonnant aux autres leurs offenses, comme Dieu nous pardonne.

2^e MANDAT DE DONALD TRUMP

Les États-Unis, la priorité pour le président-élu

Norbert KOUDANOU

Donald Trump est officiellement devenu le 47^e président des États-Unis lors d'une cérémonie d'investiture organisée à l'intérieur du Capitole à Washington, le lundi 20 janvier 2025. Après avoir prêté serment, il a signé un éventail de décrets présidentiels concernant l'immigration, l'énergie et le commerce en présence d'une foule d'invités.

A 78 ans, Donald Trump devient le président américain le plus âgé jamais investi, après un premier passage à la Maison Blanche entre 2017 et 2021. Après sa victoire électorale du 5 novembre 2024 face à Kamala Harris, il a officiellement prêté serment pour son second mandat le lundi 20 janvier 2025. Avec la main posée sur la Bible, le Républicain a juré de « protéger la Constitution » sous la coupole du

Capitole, là-même où le 6 janvier 2021, ses partisans avaient tenté d'empêcher le Congrès de certifier la victoire du président démocrate Joe Biden, semant un chaos sans précédent.

« L'Âge d'or de l'Amérique commence dès à présent. Dès aujourd'hui, notre pays va fleurir et sera respecté partout dans le monde. Nous serons l'envie de toutes les nations et nous ne permettrons pas qu'on profite des États-Unis comme cela a été le cas », a déclaré Donald Trump dans son premier discours après son serment. Il a estimé que ce jour d'investiture « marque le jour de la libération ». « À partir de maintenant, le déclin de l'Amérique est terminé. Chaque jour durant mon mandat, je placerai les États-Unis en premier », a également assuré Donald Trump, reprenant son célèbre slogan « America First ».

Il veut recréer une nation fière, prospère et libre, se donnant pour objectif de redonner la foi, la richesse, la démocratie et la liberté



Photo / fbs.com

Donald Trump prêtant serment le 20 janvier 2025 au Capitole à Washington D.C

à ses concitoyens. Revenant sur la tentative d'assassinat dont il a été victime durant la campagne présidentielle, Donald Trump a jugé que sa vie a été sauvée pour une raison. « Dieu m'a sauvé pour que je rende sa grandeur à l'Amérique », a-t-il déclaré. Il a promis de s'attaquer à une élite corrompue et radicale, et d'œuvrer à retrouver l'unité nationale. Le

milliardaire républicain dans la suite de son discours d'investiture, a dévoilé les grands axes de la politique qu'il compte mener. Dès son retour à la Maison Blanche, Donald Trump a annoncé une série de mesures, dont certaines peuvent être mises en œuvre via des décrets présidentiels. Il promet, pêle-mêle, de mener une grande offensive contre l'immigration

illégale, de reprendre le contrôle du canal de Panama, de « planter le drapeau américain » sur Mars. Il a également signé un nombre important d'ordonnances qui prévoient la sortie de l'Accord de Paris sur le climat de 2015, la grâce des assaillants du Capitole, le départ des États-Unis de l'Oms, tout en détricotant des décrets de l'ère Biden.

25 ANS APRÈS LE DÉCÈS DE MGR ROBERT SASTRE

Le diocèse de Lokossa célèbre la foi et l'héritage

L'Église-Famille de Dieu à Lokossa a célébré les 15 et 16 janvier 2025 les 25 ans de décès de Mgr Robert Codjo Mawoulawè Sastre, 2^e évêque du diocèse. À travers deux jours de célébrations riches en ferveur et en souvenirs, prêtres, religieux, religieuses et fidèles laïcs ont honoré la mémoire de ce pasteur, tout en s'inscrivant dans la dynamique du grand jubilé de l'an 2025 décrété par le Pape François.

► Un jubilé d'espérance et de renouveau

Sœur Yvette ADINSI
SLC

Le jeudi 16 janvier 2025, Mgr Coffi Roger Anoumou, évêque de Lokossa, a présidé l'eucharistie des 25 ans de décès de Mgr Robert Sastre aux côtés de Mgr Barthélémy Adoukonou et de nombreux prêtres. Cela s'est passé à la Cathédrale Saint Pierre Claver avec la collaboration de tous les fils et filles du diocèse.

La célébration des 25 ans de décès de Mgr Robert Sastre a été perçue comme une nouvelle Pentecôte. Le soir du 15 janvier, les fidèles se sont rassemblés pour une veillée de prière et d'hommage au prélat décédé depuis un quart de siècle. Une procession aux flambeaux, partie de l'évêché, a traversé les rues dans un élan d'unité et de recueillement. Portant des cierges allumés, la foule, composée de prêtres, de religieuses, de fidèles et de groupes folkloriques a marché au son des tambours et des chants, jusqu'à la crypte de la cathédrale où repose Mgr Sastre, de vénérée mémoire. Devant sa tombe, des témoignages empreints de gratitude ont été lus. Le Père Idelphonse Sodéglà, au nom du clergé, a salué la mémoire de cet homme de foi. La Supérieure générale des Servantes de la lumière du Christ (Slc), Mère Nadine Marie Adjagba, a adressé une prière



Photo / Diocèse de Lokossa

Les Sœurs jubilaires avancent vers l'autel pour le renouvellement de leurs vœux

de reconnaissance pour son intercession et a demandé pardon pour les manquements humains. La soirée a été marquée par des instants de prière collective et des animations culturelles. Elle s'est achevée dans une ambiance d'émotion et d'espoir.

Le lendemain, la commémoration s'est poursuivie avec une messe pontificale, présidée par Mgr Coffi Roger Anoumou. La Cathédrale de Lokossa, magnifiquement ornée, a accueilli une foule immense. Dans son homélie, Mgr Anoumou a rappelé les grandes lignes

de l'héritage spirituel de Mgr Sastre, un homme profondément enraciné dans la foi et pleinement engagé pour son peuple. « Il n'y a de richesse que d'homme », a-t-il souligné, avant d'exhorter les fidèles à marcher sur les traces de cet apôtre, messenger infatigable de l'Amour de Dieu et de la dignité humaine.

Prélude au centenaire de Mgr Robert Sastre

Au cours de la messe, les Sœurs Clarisse Yabo Assogba, Albertine Houessou, Julienne Houénoudo, Christine Sogbossi

et Pavis Golou ont prononcé leurs vœux temporaires devant l'assemblée, manifestant ainsi leur engagement à vivre selon les conseils évangéliques de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. Dans un moment tout aussi solennel, les Sœurs Akouavi Anastasie Opportune Todé, Benoîte Angèle Tago et Louise Sodji ont rendu grâce pour 25 ans de vie religieuse. Elles ont reçu des colliers bénis, cadeaux de leur jubilé. Le choix de Mgr Coffi Roger Anoumou d'utiliser pour l'occasion la crose pastorale de Mgr Sastre a renforcé la dimension mémorielle de la

célébration. À travers des citations marquantes du défunt prélat, l'évêque de Lokossa a rappelé l'importance de l'engagement des prêtres, des religieuses et des fidèles laïcs.

Mgr Sastre voyait dans le prêtre un « missionnaire de la Parole de Dieu », et non un simple fonctionnaire. Aux religieuses Slc, il lançait cet appel : « Servir doit devenir pour vous le mot le plus sublime qui doit sortir de votre bouche, le dynamisme le plus fort ». Et aux fidèles, il rappelait le devoir d'aimer l'Église et d'y œuvrer activement. Ce jubilé d'argent, bien plus qu'un regard tourné vers le passé, a été un moment d'espérance et de renouveau. Alors que le diocèse de Lokossa se prépare à commémorer le centenaire de la naissance de Mgr Sastre en 2026, ces deux jours d'hommages ont rappelé à chacun l'importance de s'engager pleinement dans sa foi et d'honorer l'héritage des bâtisseurs de l'Église. Dans une atmosphère empreinte de recueillement, de joie et de gratitude, Lokossa a rendu un vibrant hommage à l'un de ses grands pasteurs, tout en ouvrant largement les portes à l'espérance pour les générations futures. Un moment inoubliable qui continuera de résonner dans les cœurs et dans l'histoire.



Photo / Diocèse de Lokossa

Prêtres, et religieuses en photo avec Mgr Coffi Roger Anoumou et Mgr Barthélémy Adoukonou

25 ANS APRÈS LE DÉCÈS DE MGR ROBERT SASTRE

► « Un prélat d'éloquence et de savoir-faire »

(Témoignage d'André Delorme Dansou, Expert en Sauvegarde de l'Environnement)

Responsable des jeunes lors du pèlerinage en Terre Sainte de 1999 avec l'accompagnement de Mgr Robert Sastre, André Delorme Dansou partage dans cet article sa collaboration avec ce pasteur, son attachement à une foi inculturée à travers la représentation culturelle de la Vierge Marie, Reine des lendemains meilleurs.

André Delorme DANSOU
EXPERT EN SAUVEGARDE
DE L'ENVIRONNEMENT

Mgr Robert Sastre est pour moi plus qu'un simple prélat. Connu pour son éloquence, il est habité d'un grand désir de promouvoir les richesses économiques, spirituelles et politiques de son pays. Ce qui a valu pour nous aujourd'hui l'existence d'une statue béninoise de la Sainte Vierge appelée *Esò layon be nyonu fi* (Reine des lendemains meilleurs). Grâce à cette Vierge, j'ai pu échanger avec lui dans bien des domaines, notamment ceux du développement du pèlerinage pour les fidèles chrétiens catholiques romains, et surtout de la Vierge Pèlerine. Et notre dernière rencontre fut celle du lundi 20 décembre 1999 sur la paroisse Saint Michel Gbéto à Cotonou. Il était venu pour la circonstance célébrer une messe d'au revoir à la Vierge, Reine des lendemains meilleurs (*Esò layon be nyonu fi*) en partance pour Bethléem afin de représenter notre pays dans ce musée dédié à la Mère de Dieu par les trois grands patriarcats de la Terre Sainte, latin, grec-orthodoxe et arménien, en collaboration avec les autorités palestiniennes, israéliennes et de l'Unesco.

Dans le livre d'or que je lui ai présenté à quelques heures de mon départ avec les pèlerins béninois en Terre Sainte, voici ce qu'il a écrit : « Vierge bénie entre toutes les femmes, Vierge, Mère entre toutes les mères, voici tes fils et filles du Bénin qui regardent vers Bethléem. Ils veulent t'admirer, là où tu as donné naissance à Jésus-Christ, Sauveur du monde, ils veulent t'admirer comme leur mère. C'est pourquoi ils t'ont sculptée avec amour, dans le bois de leur terroir avec l'art de leur terroir, avec la couleur de leur peau. Mère aimable voulant faire grandir ses fils et filles dans l'Amour de Dieu qui est la gloire de l'homme. Merci à ton fils dont l'Amour veut nous façonner à son image. Aide-nous à nous convertir pour être image et ressemblance de ton fils. Amen ! ». Il a plus considéré mes œuvres pour le



Feu Mgr Robert Sastre

Bénin et l'Afrique que mon âge. Je n'avais que 30 ans à peine. Ce qui m'a permis d'être reçu par les présidents togolais, cap-verdien, etc. Avec son soutien, Mgr André Fernand Anguilé, Archevêque de Libreville, m'a honoré de sa présence à Bethléem en représentant tous les évêques d'Afrique.

25 ans déjà qu'il nous a quitté

Le lundi 20 décembre 1999, alors que je m'apprêtais à prendre le vol à la tête d'un groupe de pèlerins béninois pour le 2000^e Noël à Bethléem et dans le cadre du Jubilé de l'an 2000, Mgr Robert Sastre prit la route de Lokossa pour venir célébrer une messe à notre intention sur la paroisse Saint Michel Gbéto

à Cotonou. À cette occasion, il bénit la statue de la Vierge, Reine des lendemains meilleurs (*Esò layon be nyonu fi*) qui représenterait le Bénin dans un musée à Nazareth. Vers 20h, dans le salon du presbytère de la paroisse Saint Michel Gbéto de Cotonou où il fut curé de 1970 à 1972 tout comme feu Mgr Vincent Mensah, évêque de Porto-Novo (1965-1970), nous avons eu l'occasion d'avoir de brefs échanges pendant lesquels j'étais triste et je ne comprenais pas pourquoi. Ceux qui m'accompagnaient avaient aussi constaté ma tristesse et mon calme profond, et faisaient tout pour m'arracher quelques blagues et sourires qui m'ont toujours caractérisé, mais n'y

arrivèrent pas. Est-ce le stress des préparatifs du voyage des pèlerins africains dont j'étais le coordonnateur pour l'Afrique, ou la prémonition de la disparition du prélat ? Je ne savais pas moi-même.

Il a fallu le 16 janvier 2000, quand j'appris sa disparition depuis Paris par feu Mgr René-Marie Ehouzou, pour que je me rende compte que je voyais pour la dernière fois Mgr Robert Sastre le 20 décembre 1999, et je ne le reverrai désormais qu'au Ciel. Aussitôt, je me rappelai de son mémoire qu'il m'a remis sur l'histoire de la Vierge, Reine des lendemains meilleurs (*Esò layon be nyonu fi*), des discussions que nous avons menées quelques heures avant mon départ de

Cotonou pour Paris et l'aéroport Ben Gourion de Tel-Aviv en Israël.

Le jeudi 20 janvier 2000, c'est-à-dire quatre jours après le décès de Mgr Sastre, feu Mgr Ehouzou alors curé de la Cathédrale de Cotonou et moi sommes revenus au Bénin pour les obsèques. Après la messe solennelle célébrée en sa mémoire sur la paroisse Saint Michel Gbéto à Cotonou, très affecté, je n'ai pas pu assister à son inhumation à Lokossa. Mgr Sastre fut comme d'autres prélats pour moi en ce temps, d'un grand soutien spirituel et moral. Il était connu dans tous les pays que j'ai sillonnés en Afrique dans le cadre du recueil des messages de paix dans un livre d'or auprès des dirigeants africains. Je me rappelle encore des éloges que fit Mgr Evora du diocèse de Praïa dès mon arrivée au Cap-Vert pour rencontrer le président de ce pays. Il se souvint de la communication que Mgr Robert Sastre fit pour ses pairs à Dakar lors d'une session de leur Conférence épiscopale ayant alors à sa tête le Cardinal Hyacinthe Thiandoum. « Il est bien », avait-il affirmé pour conclure.

Mgr Robert Sastre et Mgr Isidore de Souza, le Cardinal Bernardin Gantin et d'autres prélats ont fait honneur à notre pays, et nous avons le devoir de transmettre leur héritage aux générations futures de notre pays et de l'Église universelle. En cette année jubilaire 2025 et sainte comme l'an 2000, je me réjouis de revenir à Lokossa pour la messe des 25 ans du décès de Mgr Robert Sastre et de prier sur sa tombe. Depuis là où il est, qu'il pense au Bénin qu'il a tant aimé au point qu'il mourut le 16 janvier, grand jour de souvenirs pour nos martyrs et de pardon entre fils et filles de notre Nation. Jour qui marqua l'agression perpétrée contre le Bénin par des mercenaires, afin que la paix s'y consolide. Qu'il pense à l'Afrique qu'il a toujours défendue partout, afin qu'elle sorte de son retard économique pour le bien de ses filles et fils ! Mes humbles prières l'accompagnent pour le repos éternel de son âme.

Photo Archives

Parole de Dieu

Quatrième dimanche du temps ordinaire
Année C

(02 février 2025)

Avant d'aller à la messe dominicale, le lecteur est invité à « préparer son dimanche » en lisant plusieurs fois durant la semaine les 4 textes de la liturgie. Lire et relire, encore et encore. Car rien n'est plus important pour le chrétien que la Parole de Dieu !

PREMIÈRE LECTURE - LECTURE DU LIVRE DE MALACHIE 3, 1-4

Ainsi parle le Seigneur Dieu : Voici que j'envoie mon Messager pour qu'il prépare le chemin devant moi ; et soudain-viendra dans son Temple, le Seigneur que vous cherchez. Le messager de l'Alliance que vous désirez, le voici qui vient, dit le Seigneur de l'univers. Qui pourra soutenir le jour de sa venue ? Qui pourra rester debout lorsqu'il se montrera ? Car il est pareil au feu du fondeur, pareil à la lessive des blanchisseurs. Il s'installera pour fondre et purifier. Il purifiera les fils de Lévi, il les affinera comme l'or et l'argent : ainsi pourront-ils aux yeux du Seigneur, présenter l'offrande en toute justice. Alors, l'offrande de Juda et de Jérusalem sera bien accueillie du Seigneur, comme il en fut aux jours anciens, dans les années d'autrefois.

Psaume 23 (24), 7-10

Portes, levez vos frontons, élevez-vous,
portes éternelles : qu'il entre, le roi de gloire !

Qui est ce roi de gloire ? C'est le Seigneur, le fort,
le vaillant, le Seigneur, le vaillant des combats.

Portes, levez vos frontons, levez-les,
portes éternelles : qu'il entre le roi de gloire !

Qui donc est ce roi de gloire ?
C'est le Seigneur, Dieu de l'univers ; c'est lui, le roi de gloire.

DEUXIÈME LECTURE - LECTURE DE LA LETTRE AUX HÉBREUX 2, 14-18

Puisque les hommes ont tous une nature de chair et de sang, Jésus a voulu partager cette condition humaine : ainsi, par sa mort, il a pu réduire à l'impuissance celui qui possédait le pouvoir de la mort, c'est-à-dire le démon, et il a rendu libres ceux qui, par crainte de la mort, passaient toute leur vie dans une situation d'esclaves. Car ceux qu'il vient aider, ce ne sont pas les anges, ce sont les fils d'Abraham. Il lui fallait donc devenir en tout semblable à ses frères, pour être, dans leurs relations avec Dieu, un grand prêtre miséricordieux et fidèle, capable d'enlever les péchés du peuple. Ayant souffert jusqu'au bout l'épreuve de sa passion, il peut porter secours à ceux qui subissent l'épreuve.

ÉVANGILE DE JÉSUS-CHRIST SELON SAINT LUC 2, 22-40

Quand fut accompli le temps prescrit par la loi de Moïse pour la purification, les parents de Jésus l'emmenèrent à Jérusalem pour le présenter au Seigneur, selon ce qui est écrit dans la Loi : Tout premier-né de sexe masculin sera consacré au Seigneur. Ils venaient aussi offrir le sacrifice prescrit par la loi du Seigneur : un couple de tourterelles ou deux petites colombes. Or, il y avait à Jérusalem un homme appelé Syméon. C'était un homme juste et religieux, qui attendait la Consolation d'Israël, et l'Esprit Saint était sur lui. Il avait reçu de l'Esprit Saint l'annonce qu'il ne verrait pas la mort avant d'avoir vu le Christ, le Messie du Seigneur. Sous l'action de l'Esprit, Syméon vint au Temple. Au moment où les parents présentaient l'enfant Jésus pour se conformer au rite de la Loi qui le concernait, Syméon reçut l'enfant dans ses bras, et il bénit Dieu en disant : « Maintenant, ô Maître souverain, tu peux laisser ton serviteur s'en aller en paix, selon ta parole. Car mes yeux ont vu le salut que tu préparais à la face des peuples : lumière qui se révèle aux nations et donne gloire à ton peuple Israël. » Le père et la mère de l'enfant s'étonnaient de ce qui était dit de lui. Syméon les bénit, puis il dit à Marie sa mère : « Voici que cet enfant provoquera la chute et le relèvement de beaucoup en Israël. Il sera un signe de contradiction – et toi, ton âme sera traversée d'un glaive – : ainsi seront dévoilées les pensées qui

viennent du cœur d'un grand nombre. » Il y avait aussi une femme prophète, Anne, fille de Phanuel, de la tribu d'Aser. Elle était très avancée en âge ; après sept ans de mariage, demeurée veuve, elle était arrivée à l'âge de 84 ans. Elle ne s'éloignait pas du Temple, servant Dieu jour et nuit dans le jeûne et la prière. Survenant à cette heure même, elle proclamait les louanges de Dieu et parlait de l'enfant à tous ceux qui attendaient la délivrance de Jérusalem. Lorsqu'ils eurent achevé tout ce que prescrivait la loi du Seigneur, ils retournèrent en Galilée, dans leur ville de Nazareth. L'enfant, lui, grandissait et se fortifiait, rempli de sagesse, et la grâce de Dieu était sur lui.

Étude biblique

PREMIÈRE LECTURE - LECTURE DU LIVRE DE MALACHIE 3, 1-4

Malachie parle plusieurs fois du « Jour du Seigneur », et chaque fois, ce jour nous paraît à la fois souhaitable et inquiétant. Par exemple, au verset qui suit immédiatement notre texte d'aujourd'hui, Dieu dit « je m'approcherai de vous pour le jugement » (verset 5), c'est-à-dire « je vais vous débarrasser du mal », cela est souhaitable. Souhaitable pour les justes, au moins, redoutable pour les méchants, pourrait-on dire en première approximation. Mais on sait bien que la frontière entre le bien et le mal passe au milieu de chacun de nous : seul le mal sera éliminé et nous en serons débarrassés.

Psaume 23 (24), 7-10

Cette expression « roi de gloire » désigne Dieu lui-même, le Seigneur de l'univers. On ne peut pas ne pas penser à la grande fête de la dédicace du Premier Temple par le roi Salomon vers 950 av. J.C. Une fois de plus, le texte inspiré redit que Dieu a choisi Israël, certes, mais au sein d'un projet qui concerne l'humanité tout entière. « Qu'il entre le roi de gloire ! » est devenu le cri de l'impatience pour la venue du Messie ; oui, qu'il vienne enfin, le roi éternel qui régnera sur l'humanité renouvelée de la fin des temps.

DEUXIÈME LECTURE - LECTURE DE LA LETTRE AUX HÉBREUX 2, 14-18

La lettre aux Hébreux nous montre en quoi Jésus accomplit l'institution du sacerdoce : il « accomplit » ; cela veut dire qu'il le mène à sa perfection. Il faut se rappeler quels étaient les éléments constitutifs du sacerdoce ancien : le prêtre de l'Ancien Testament a un rôle de médiateur. Il est un membre du peuple et est admis à communiquer avec la sainteté de Dieu. En retour, si l'on peut dire, il transmet au peuple les dons et bénédictions.

ÉVANGILE DE JÉSUS-CHRIST SELON LUC 2, 22-40

Un message de Luc dans ce texte de la présentation de Jésus au Temple de Jérusalem : c'est dans le cadre de la Loi d'Israël que le salut de toute l'humanité a vu le jour. C'est dans ce cadre que le Verbe de Dieu s'est incarné ; en un mot, que le dessein bienveillant de Dieu pour l'humanité s'accomplit. Nous assistons déjà à l'entrée glorieuse de Jésus, Seigneur et Sauveur, dans le Temple de Jérusalem. Le Messie est donc bien inséré dans son peuple, il en assume les deux institutions principales, la Loi et le Temple.

Pour participer à l'animation de cette rubrique,
appelez le 95 68 39 07 / 21 32 12 07

COMPRENDRE LA PAROLE

Père Antoine TIDJANI

BIBLISTE

3^e dimanche du temps ordinaire-C

La mission aux sources de la Parole de Dieu



Aujourd'hui, nous célébrons le dimanche de la Parole de Dieu. Les textes du jour abordent une thématique qui a prospéré aussi dans la littérature profane: la mission. Notre souvenir lointain nous porte vers ce que Frantz Fanon dit à ce propos : « Chaque génération doit, dans une relative opacité, affronter sa mission : la remplir ou la trahir ». La mission donne la vie nouvelle là où l'oppression et le péché ont rendu captifs les hommes et les ont humiliés en les aliénant. La première lecture fait état de deux personnes: Esdras et Néhémie. Prêtre et scribe juif, chargé des affaires juives à la cour de Perse, vraisemblablement sous le règne d'Artaxerxès II (404-359), Esdras est avec Néhémie le principal « maître d'œuvre » de la reconstruction de Jérusalem et de la création du nouvel Israël. Esdras dans l'épisode du jour, lit publiquement la Loi au peuple, marquant une date très importante de l'histoire sainte. Avant cette intervention solennelle d'Esdras, il y avait en Israël une façon classique de vivre sa foi : On priait en participant aux cérémonies du Temple, et on recevait des prêtres et des prophètes, la prédication et les décisions de Dieu. On faisait tout cela sans éprouver le besoin de lire les Écritures. Les livres de la Bible qui existaient étaient gardés dans le Temple ou dans le palais des rois : ils n'étaient pas à la portée du peuple qui ne s'en servait pas comme le fondement de sa foi. Les temps qui couraient à l'époque d'Esdras font apparaître de nouvelles exigences : il n'y avait plus de prophètes comme auparavant. Celui-ci comprend qu'à l'avenir, la communauté juive se développera grâce à la lecture, la méditation et l'interprétation du livre sacré. Esdras lui-même s'efforce de rassembler et de compléter les livres sacrés, et c'est le commencement d'un nouvel âge où la Bible sera le livre de tous et la base de leur foi.

En cette semaine de l'unité des chrétiens, nous célébrons la Bible comme la Parole de Dieu qui fonde l'unité de tous les chrétiens malgré la pluralité des dénominations. Comme le dit saint Paul dans l'épître aux Corinthiens, nous sommes les différents membres d'un même corps. Comme le corps humain ramène à l'unité la pluralité des membres, ainsi le Christ, principe unificateur de son Église, ramène tous les chrétiens à l'unité de son Corps. L'assemblée réunie par Esdras servira de modèle à la vie religieuse de la communauté juive. On ne supprime pas le culte solennel du temple, mais dorénavant, dans toutes les villes, les juifs auront une synagogue, un lieu où ils s'assembleront le jour du sabbat pour écouter la parole de Dieu et chanter les psaumes.

Jésus inaugure sa mission dans la synagogue

Luc introduit son Évangile à l'adresse de Théophile en mettant l'accent sur tout le soin qu'a reçue l'entreprise de la composition des récits sacrés par l'entremise des serviteurs de la Parole. Jésus mettra aussi la Parole de Dieu au centre de sa mission qui est principalement l'enseignement. Comme Sujet de sa culture, c'est dans la synagogue, à la lecture et à l'écoute de la Parole de Dieu que Jésus fera découvrir l'essentiel de cette mission au peuple de Dieu. Il s'inscrit dans la mission de consolation isaienne pour se révéler un prophète envoyé pour porter la Bonne Nouvelle aux pauvres, pour délivrer et pour offrir la miséricorde de Dieu à tous. Si la mission d'un homme aide à l'identifier dans son être profond et dans ce qu'il apporte aux autres et au monde, partir de la Parole de Dieu pour proposer sa mission comme l'a fait le Christ, est un message éloquent à toutes les familles du monde qui doivent comprendre que l'homme doit se recevoir de la Parole de Dieu. C'est elle qui fonde les peuples et les communautés sur des bases solides qui sont celles voulues par Dieu. Écouter attentivement la Parole de Dieu nous éclaire sur le mystère de notre vie et sur notre mission sur la terre. Elle nous permet de nous libérer et de libérer tout l'homme de toutes les oppressions.

Dans ma vie

Prendre la Parole de Dieu comme la base de l'éducation incombe aux familles comme leur principal devoir.

À méditer

C'est la Parole de Dieu qui fonde les peuples et les communautés sur des bases solides qui sont celles voulues par Dieu.

(Ne 8, 2-4a.5-6.8-10 ; Ps 18B ; 1 Co 12, 12-30 ; Lc 1, 1-4 ; 4,14-21)

Un cœur qui écoute

Le Seigneur entre aujourd'hui dans son Temple

Venez, adorons-le !

L'Église célèbre la Présentation de Jésus au Temple, 40 jours après Noël. Cette fête est attestée vers 382-386 par le récit d'Egérie dans son « Journal de voyage ». Depuis que l'Église de Rome l'a accueillie dans la seconde moitié du VII^e siècle, c'est l'une des fêtes communes à l'Orient et à l'Occident. Dans la liturgie byzantine, elle est désignée comme « hypapante », fête de la rencontre.

Cette fête est également connue sous le titre de « Chandeleur » ou « fête de la lumière » en raison du verset de l'évangile de la messe annonçant Jésus comme « lumière pour éclairer les nations ». Elle a été aussi longtemps désignée comme la fête de la Purification de la Vierge Marie.

La présentation de Jésus au Temple est la présentation de Jésus à notre humanité blessée, qui attend son sauveur ! Le geste de Siméon est le signe de la possibilité que Dieu nous donne de le recevoir, de l'accueillir. Et les rôles s'inversent : celui qui devait être « présenté », Jésus, devient celui qui reçoit la vie donnée de cet homme qui l'accueille, et de cette femme, qui proclame les louanges de Dieu et qui annonce les merveilles du Seigneur. Dieu est passé, entré dans leur vie ! C'est ainsi qu'il rencontre le cœur de chacun de nous, entrant dans notre histoire pour une nouvelle aventure de vie avec lui.

Ainsi en cette fête de lumière, nous vivons la journée de la vie consacrée, contemplant la splendeur et la beauté d'une vie toute donnée. La consécration à Dieu est un acte très important dans l'Église. Les parents de Jésus nous en donnent l'exemple. Lorsqu'on se consacre à Dieu dans la vie religieuse, notre vie ne nous appartient plus. Dieu prend possession de tout notre être et devient le protagoniste qui nous conduit chaque jour et nous assure que nous ne sommes plus seul. Il nous marque par le sceau de son Esprit qui fait de nous des mis à part pour sa mission. À la suite du Synode de 1994 sur la vie consacrée et de l'Exhortation apostolique *Vita consecrata* (25 mars 1996), le Pape Jean-Paul II a fixé au 2 février la Journée de la vie consacrée. Saint Jean-Paul II lui a assigné trois buts :

- rendre grâce pour le don de la vie consacrée « qui enrichit et réjouit l'Église par la multiplicité des charismes et le dévouement de tant de vies totalement données au Seigneur et aux frères »

- faire mieux connaître la vie consacrée comme vocation à n'appartenir qu'au Seigneur et ce faisant, à garder mémoire de « la forme historique de vie assumée par le Fils de Dieu quand il est venu sur cette terre »

- inviter les personnes consacrées « à célébrer ensemble et solennellement, les merveilles que le Seigneur a accomplies en elles ».

« La Présentation du Seigneur, une fête en harmonie avec la vie religieuse qui nous révèle la sainteté de Dieu dans la Foi, et l'espérance de ce qui nous attend au ciel.

Bakhita

enfants+

Image à colorier, phrase à mémoriser



« Voici que cet enfant provoquera la chute et le relèvement de beaucoup en Israël »

Chers enfants, prenez votre Bible et retrouvez le chapitre et le verset de cette phrase de l'Évangile de Saint Luc



MANIPULATION DE LA SOUVERAINETÉ

Quel type d'éducation civique pour une citoyenneté éclairée ?

La manipulation de la souveraineté est un phénomène complexe qui trouve ses racines dans plusieurs facteurs historiques, sociologiques et psychologiques. Ce vice semble intrinsèque aux structures de pouvoir et de gouvernance, qui tentent souvent de concilier des intérêts nationaux, personnels et idéologiques parfois contradictoires. L'Ambassadeur Théodore C. Loko explique les fondements de ce phénomène et appelle à une veille citoyenne de la société civile.

Ambassadeur Théodore C. LOKO (à la retraite)
DOCTEUR EN DROIT PUBLIC
ENSEIGNANT-CHERCHEUR

Il ne s'agit pas d'un phénomène nouveau, mais il prend aujourd'hui des formes plus subtiles et sophistiquées. Les solutions pour endiguer la manipulation de la souveraineté passent par un renforcement des institutions, une société civile éveillée et éduquée et des mécanismes clairs de redevabilité. Il s'agit de réhabiliter la souveraineté populaire en l'ancrant dans des pratiques démocratiques solides, capables de résister aux tentations de l'autoritarisme et des intérêts particuliers.

Origines du vice de la manipulation de la souveraineté

L'héritage du pouvoir centralisé. Depuis des siècles, les systèmes politiques se sont souvent développés autour de figures autoritaires et centralisées (monarchies, empires, dictatures, etc.). Ces régimes concentraient le pouvoir dans les mains de quelques-uns, posant ainsi les bases d'une structure où le pouvoir est un moyen de contrôle et de domination. Ce modèle a laissé des traces profondes : même dans les démocraties modernes, il reste une tentation de centraliser le pouvoir et d'utiliser les moyens étatiques pour servir des intérêts personnels ou partisans.

Le poids des idéologies et des partis politiques. Les politiciens sont souvent influencés par des idéologies qui prônent des valeurs spécifiques, mais peuvent, à terme, transformer la souveraineté en un outil de propagande. Lorsqu'un parti ou une idéologie devient plus important que l'intérêt commun, la manipulation de la souveraineté peut être utilisée pour renforcer l'adhésion ou

contrer des forces politiques opposées, en subordonnant les intérêts du peuple à des fins partisans.

Les intérêts personnels et économiques. L'accès au pouvoir donne souvent accès à des ressources économiques et à des réseaux d'influence qui peuvent renforcer la position personnelle des politiciens. Cela crée une incitation à détourner le concept de souveraineté pour satisfaire des intérêts financiers et économiques personnels, ou pour favoriser des lobbies influents. La corruption, le favoritisme et le népotisme sont souvent des manifestations directes de cette dynamique.

La désinformation et le contrôle de l'opinion publique. Avec le développement des médias et, plus récemment, des réseaux sociaux, les politiciens disposent de puissants outils de communication et de manipulation. Ils peuvent influencer directement l'opinion publique, créant un climat d'insécurité ou d'urgence qui justifie le contournement de certains principes démocratiques au nom de la «protection de la souveraineté».

La peur de l'ingérence extérieure. L'obsession de la menace extérieure, qu'elle soit économique, militaire, ou culturelle, est souvent exploitée pour renforcer le pouvoir interne. La souveraineté devient un moyen de galvaniser les citoyens autour d'une cause commune, même si elle est fictive, et de détourner l'attention des problèmes internes. En agitant la peur de la perte de souveraineté, les politiciens justifient des décisions qui vont souvent à l'encontre de la transparence et de la démocratie.

Solutions pour éviter la manipulation de la souveraineté

Renforcement des institutions démocratiques



Théodore C. Loko

et de la transparence. Une solution fondamentale est de renforcer les institutions de contre-pouvoir (parlements, cours de justice, médias indépendants, etc.) et de promouvoir la transparence dans la gouvernance. Lorsque les institutions sont fortes et indépendantes, elles peuvent limiter les abus de pouvoir et permettre aux citoyens de participer à la prise de décision de manière éclairée.

Éducation civique et développement d'une citoyenneté éclairée.

La manipulation de la souveraineté est d'autant plus facile que les citoyens

ne sont pas informés ou sont mal informés. Une éducation civique solide, qui développe un esprit critique et une compréhension des mécanismes politiques, permet aux citoyens de résister aux manipulations. Une société dans laquelle les individus comprennent les enjeux et savent reconnaître la désinformation sera moins susceptible de se laisser manipuler.

Encourager une culture politique de responsabilité et de redevabilité. Il est essentiel de promouvoir une culture qui oblige les politiciens à assumer les responsabilités de leurs actions et à répondre devant la loi et devant les citoyens en cas de besoin. Des mécanismes de redevabilité, comme des audits publics, des commissions indépendantes, et des processus de vérification rigoureux, peuvent contraindre les élus à respecter la souveraineté du peuple et à prendre des décisions alignées sur l'intérêt public.

Limiter les mandats et prévenir les conflits d'intérêts. Les mandats à durée limitée permettent de réduire la concentration des pouvoirs et d'éviter que les politiciens s'installent dans des positions où ils peuvent manipuler la

souveraineté sur le long terme. De plus, une politique stricte de prévention des conflits d'intérêts (par des lois anti-corruption, des obligations de transparence, etc.) rend plus difficile l'utilisation de la souveraineté à des fins personnelles.

Promouvoir un espace médiatique libre et diversifié. Une presse libre et diversifiée est essentielle pour contrer la propagande et pour permettre aux citoyens de se forger une opinion basée sur des faits. Dans une société où l'information est pluraliste et où les médias peuvent critiquer librement les tenants du pouvoir, les manipulations de la souveraineté par les politiciens sont plus facilement décelées et dénoncées.

Mobiliser la société civile. Les organisations de la société civile, telles que les Ongs, les associations de défense des droits humains, et les mouvements citoyens, jouent un rôle crucial dans la surveillance des pratiques politiques et dans la défense de la souveraineté populaire. En favorisant une société civile forte et active, on crée un environnement où les manipulations peuvent être exposées, et où les citoyens peuvent se mobiliser pour protéger leurs droits.

6 raisons de s'abonner à « La Croix du Bénin »

1. Abonnez-vous au journal et il vous sera livré sur votre paroisse, au travail ou à domicile.
2. Abonnez-vous pour nourrir votre vie de foi et de citoyen grâce à nos nouvelles rubriques.
3. Abonnez-vous parce qu'un exercice vous y est proposé chaque semaine pour vous préparer (seul, en famille ou en groupe) à la messe du dimanche, et apprendre à écouter Dieu dans sa Parole.
4. Abonnez-vous pour garantir votre exemplaire. La vente à la criée sera réduite.
5. Abonnez-vous pour recevoir gratuitement les « hors-séries ».
6. Abonnez-vous, offrez un abonnement ! C'est possible à partir de 15.000 F CFA seulement par an !

PARLONS LITURGIE¹

L'Évêque coadjuteur

Connaissez-vous celui que désigne cette expression ; Évêque coadjuteur ? L'Évêque placé à la tête d'un diocèse est appelé *Diocésain* ; son titre correspond au diocèse sur lequel il a juridiction et où il est tenu de résider. Son adjoint avec droit de succession est désigné sous le titre de *Coadjuteur* : adjoint mais devant avoir connaissance de tout ce qui est entrepris par l'« Ordinaire », son responsable, car devant lui succéder. Tout en étant adjoint, il est déjà comptable de tout ce qui se fait.

Dans la pratique ordinaire de l'Église, c'est souvent lorsqu'un Évêque diocésain est appelé à prendre bientôt sa retraite, et si le Saint Siège le juge utile, qu'on le fait assister par un Évêque coadjuteur avec droit de succession, qui le remplace de droit à son départ à la retraite.

Père Charles ALLABI

1. « Parlons liturgie » est un billet dont la mission rentre dans la continuité d'une catéchèse à l'endroit des fidèles pour leur donner les clés de lecture des notions essentielles relatives à la liturgie et à la hiérarchie ecclésiale.

LES SAINTS DE LA SEMAINE

Du 24 au 30 janvier 2025

24 janvier : St François de Sarl ; **25 janvier** : Conversion de Saint Paul ; **26 janvier** : St Timothée (†97) et Tite (†96) ; **27 janvier** : Ste Angèle Mérici (†1540), vierge ; **28 janvier** : St Thomas d'Aquin, docteur de l'Église (†1274), patron des Églises et universités catholiques ; **29 janvier** : St Gildas (†570), Abbé ; **30 janvier** : Ste Martine, vierge et martyre.

LA CROIX DU BÉNIN

Hebdomadaire Catholique

Autorisation N° 1221/MISP/DC/SG/DGAI/SCC

Édité par l'Imprimerie Notre-Dame : 01 BP 105 Cotonou (Bénin);

Tél : (+229) 21 32 12 07 / 47 20 20 00 / Momo Pay : 66 52 22 22 / 99 97 91 91

Email : contactcroixdubenin@gmail.com

Site : www.croixdubenin.com

Compte : BOA-Bénin, 002711029308 ; ISSN : 1840 - 8184 ;

Directeur de publication : Abbé Michaël Gomé, gomemichael1@gmail.com, Tél : 66 64 14 95 ; **Directeur adjoint** : Abbé Romaric Djohossou, romaricmahunan@gmail.com, Tél : 67 29 40 56 ; **Rédacteur en chef** : Alain Sessou ; **Secrétaire de rédaction**: Florent Houessinon ; **Desk Société**: Florent Houessinon ; **Desk Economie** : Alain Sessou; **Desk Religion**: Abbé Romaric Djohossou ; **Pao** : Bertrand F. Akplogan; **Correcteur** : André K. Okanla

Publicité :

Correspondants : **Abomey** : Abbé Juste Yèlouassi ; **Dassa** : Abbé Jean-Paul Tony ; **Djougou** : Abbé Brice Tchanhoun; **Kandi** : Abbé Denis Kocou ; **Lokossa** : Abbé Nunayon Joël Bonou ; **Natitingou** : Abbé Servais Yantoukoua ; **Parakou**: Abbé Patrick Adjallala, osfs ; **Porto-Novo** : Abbé Joël Houénou ; **N'Dali** : Abbé Aurel Tigo.

Abonnements : **Électronique** : 10.000 F CFA ; **Ordinaire** : 15.000 F CFA ; **Soutien** : 30.000 F CFA ; **Amitié** : 60.000 F CFA et plus ; **Bienfaiteurs** : 40.000 - 60.000 F CFA ; **France** : 40.000 F CFA, soit 61 euros.

IMPRIMERIE NOTRE-DAME

Directeur : Abbé Jean Baptiste Toupé ; jbac1806@gmail.com ;

Tél : 97 33 53 03

Tirage : 2.500 exemplaires.

APRÈS 30 ANS DE SERVICE AU PENSIONNAT DU CENTRE PAUL VI

Noëlie Odile Dagbéto admise à la retraite

Le lundi 6 janvier 2025 a eu lieu à la Chapelle du pensionnat du Centre Paul VI de Cotonou, la cérémonie d'admission à la retraite de Noëlie Odile Dagbéto. C'était au cours d'une messe présidée par le Père Hervé Kodjia, Directeur du Centre d'appui administratif, logistique et technique (Caalt). L'eucharistie a été concélébrée par le Père Olivier Sanvy, vicaire épiscopal chargé du laïcat et de la famille et Directeur du Centre Paul VI, et par le Père Michaël Gomé, Directeur de l'Hebdomadaire Catholique "La Croix du Bénin".



Noëlie Odile Dagbéto (montre au poignet) entourée du personnel, des différents responsables du pensionnat du Centre Paul VI et des invités

Guillaume DANSOU

Habillée d'une robe de couleur bleu ciel qui lui tombe légèrement aux genoux, sourire rayonnant sur le visage, Noëlie Odile Dagbéto est désormais admise à la retraite. Il sonnait 11h00 le lundi 6 janvier 2025 quand parents, amis et tout le personnel du pensionnat du Centre Paul VI de Cotonou se sont réunis pour célébrer l'événement. Sœur Odile Ahouansinkpo, Responsable des Sœurs de la Congrégation Romaine de Saint Dominique au Bénin, était également présente. Pour la circonstance, tout le monde c'était mobilisé pour dire au revoir à la collègue, admise à la retraite.

« Nous sommes ici ce matin pour rendre grâce à Dieu pour son œuvre dans la vie de Tata Noëlie. Dieu lui a donné la force, l'intelligence et le courage pendant 30 ans

au service du pensionnat du Centre Paul VI ». C'étaient les premiers mots du Père Hervé Kodjia, Directeur du Centre d'appui administratif, logistique et technique (Caalt), qui a présidé l'eucharistie et prononcé l'homélie. Il a dit que « prendre le temps de rendre grâce, c'est reconnaître que tout ce qui a été fait de beau, de bien et de vrai est l'œuvre de Dieu. Nul ne peut s'attribuer ces mérites. C'est grâce à Dieu que ces beaux fruits ont été recueillis ». « Rendre grâce à Dieu dans ces circonstances aussi, c'est permettre à Dieu de venir purifier le moins bon de ces 30 ans de service dû à nos faiblesses », a-t-il ajouté. À la lumière de l'Évangile du jour tiré de Saint Mathieu, le prédicateur a exhorté l'assemblée à la conversion. Pour finir, il a invité l'assemblée à cultiver la foi authentique, l'amour du prochain et le discernement

afin d'être de vrais chrétiens engagés à la suite du Christ, comme l'a recommandé Saint Jean dans la première lecture.

Pour le Père Olivier Sanvy, vicaire épiscopal chargé du laïcat et de la famille et Directeur du Centre Paul VI de Cotonou, « à toute vie est associée une mission, et la mission se révèle et se déploie quotidiennement. Alors vous avez accompli une partie de cette mission pendant plus de trois décennies dans la simplicité et la discrétion ». « Mes remerciements vont à Dieu le Tout-Puissant. J'adresse ma gratitude également aux Sœurs de la Congrégation Romaine de Saint Dominique résidant au Bénin, sans oublier toutes les responsables qui sont passées à la tête du pensionnat du Centre Paul VI de Cotonou », déclare Noëlie Odile Dagbéto. À la fin de la célébration, l'assemblée s'est retrouvée au réfectoire pour un partage fraternel.



PÈLÉ BIBLIQUE

**SAM
JAN 25
2025**

Au sanctuaire d'adoration
perpétuelle d'Agla-Aklpomey
à partir de

07h

INVITÉS

Tout le peuple chrétien en particulier les catéchistes, les ministres extraordinaires de la Sainte communion, les responsables des différents groupes, mouvements, chorales et associations de l'archidiocèse de Cotonou.



Son Excellence
Mgr Roger HOUNGBEDJI